

Des voix: Oh non! Pas encore!

M. Lambert (Bellechasse): Monsieur le président, cela me vexé, lorsque je prononce les mots «Banque du Canada», d'entendre de tels commentaires. Il s'agit de la banque des Canadiens, et cela semble insulter tout le monde. J'en suis désolé. Il s'agit d'une institution canadienne et on a le droit d'en parler à la Chambre...

Des voix: Bravo!

M. Lambert (Bellechasse): Je suis sérieux quand je pose ma question, monsieur le président. Vous ne me voyez jamais faire de farces.

M. l'Orateur: L'honorable député voudrait-il poser sa question, car nous allons bientôt manquer de temps?

M. Lambert (Bellechasse): Monsieur le président, je demande si le gouvernement a l'intention d'utiliser les bons offices de la Banque du Canada pour financer ce projet, afin d'éviter aux Canadiens de payer des intérêts inutiles, et d'obliger le peuple à payer quatre usines pour avoir le droit d'en posséder une.

M. Macdonald (Rosedale): Monsieur l'Orateur, le gouvernement a l'intention d'utiliser les sources habituelles de financement à cette fin.

* * *

[Traduction]

LES GRAINS

LA LENTEUR DE L'ACHEMINEMENT—L'OPPORTUNITÉ DE LA NOMINATION D'UN CONTRÔLEUR DES WAGONS—LES VUES DU GOUVERNEMENT

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert): Monsieur l'Orateur, je passe du pétrole au blé et demande au ministre chargé de la Commission canadienne du blé si le gouvernement a de nouveau songé à nommer un contrôleur des wagons couverts nanti des pouvoirs appropriés. La mesure serait adoptée très rapidement par la Chambre parce que depuis huit ou neuf jours l'arriéré des commandes n'a cessé de s'accroître et que la Commission canadienne du blé perd ainsi des contrats. Certains de ceux-ci sont irrémédiablement perdus et d'autres ont été retardés, car on n'a pas réussi à obtenir tous les wagons nécessaires car les chemins de fer les utilisent naturellement pour le transport d'autres marchandises qui leur rapportent beaucoup plus. Dans ces circonstances, le ministre ne voudrait-il pas déposer à la Chambre une mesure qui contribuerait à réduire cet arriéré de 75 millions de boisseaux de blé et à assurer l'acheminement de ce blé dès maintenant, ce qui permettrait à la Commission canadienne du blé de respecter ses contrats?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, il y a quelques semaines, les chemins de fer ont indiqué à la Commission canadienne du blé le nombre de wagons qui pourraient servir au transport du blé et ils s'en sont tenus à peu près à ce nombre. Les chemins de fer sont naturellement pressés de toutes parts par tous ceux qui désirent faire transporter bien d'autres produits; l'objectif des chemins de fer est de servir tout le monde du mieux qu'ils peuvent. Je suis convaincu que mon collègue, le ministre des Transports, étudiera très sérieusement la question d'engager un contrôleur, ou de recourir à n'importe quel autre moyen, s'il lui semble que les divers produits ne sont pas traités sur le même pied. Toutefois,

Questions orales

j'estime qu'il n'est pas très juste de la part des députés de la région des Prairies de dire que seul le blé devrait être transporté, pas plus qu'il serait tout à fait juste pour les députés de la Colombie-Britannique de dire que seul le bois de construction devrait être transporté. Nous devrions comprendre, je crois, qu'il faut faire un effort pour que tous les produits soient traités le plus efficacement possible, même si quelquefois, il faut prendre des décisions difficiles.

M. Diefenbaker: Il sera intéressant pour les agriculteurs de la Saskatchewan d'apprendre que le ministre cesse de les représenter. Je lui demande si le gouvernement envisage, oui ou non, la possibilité—c'est d'ailleurs du ministre que cela relève, puisque c'est lui qui s'occupe des céréales—de donner à un contrôleur le pouvoir de répartir les wagons entre les différents producteurs de denrées. Et je ne veux pas une réponse évasive. Des faits, s'il vous plaît.

M. Lang: Quant à la question des wagons nécessaires au transport des céréales, un système très efficace de livraison en commun a été établi il y a plusieurs années et des coordinateurs ont été affectés aux postes terminaux; c'est un système que le très honorable député n'a jamais pu faire fonctionner du temps qu'il était premier ministre. Je me fais un plaisir de dire au très honorable représentant que mes électeurs de la Saskatchewan estiment que je puis les représenter, eux, et tous les Canadiens en même temps, ce qu'il n'a jamais pu faire lui-même.

Des voix: Bravo!

Des voix: Oh, oh!

M. Diefenbaker: L'hilarité qui se manifeste de l'autre côté semble indiquer qu'elle n'est pas l'effet de l'eau lourde. Je suis content que le ministre ait fait cet aveu. Je croyais qu'il avait trahi l'Ouest, mais il vient maintenant de le reconnaître lui-même.

Des voix: Oh, oh!

* * *

LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES

PÉTROLE—LE RÔLE DU COMITÉ CONSULTATIF TECHNIQUE DANS LES CHANGEMENTS DE POLITIQUE ANNONCÉS PAR LE PREMIER MINISTRE

M. Jim Balfour (Regina-Est): Monsieur l'Orateur, j'aurais une question à poser au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Les changements de politique annoncés hier par le premier ministre résultent-ils en totalité ou en partie des recommandations faites par le comité consultatif technique qui guide le ministre? Dans l'affirmative, jusqu'à quel point?

M. Hees: Non. Ils s'inspirent des recommandations faites par le NPD.

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Les changements annoncés sont plutôt à long terme et ne concernent pas l'interruption imprévue de l'approvisionnement dont s'est préoccupé le comité consultatif technique. Je me permets de rappeler au député que ce comité a pour mission de s'occuper de la crise qui pourrait éclater cet hiver, advenant une interruption des approvisionnements vers l'est du Canada.